



RÉFORME DES LYCÉES PRO : DES MENACES RÉELLES !

Après des mois de tergiversations, les mesures de la réforme ont enfin été rendues publiques par le Président le jeudi 4 mai. Ces annonces ne tiennent pas compte des mobilisations unitaires historiques de l'automne qui ont démontré le refus et la colère des personnels face à son projet.

Ainsi, l'idée d'augmenter les PFMP, qui avait été écartée car rejetée par l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle, revient en force. En effet, dès 2024, il est envisagé en terminale, de moduler les PFMP en fonction du parcours, les élèves ayant opté pour le module « insertion professionnelle » effectueront 12 semaines de stage dont la majorité après le passage des examens en mars. La désorganisation de l'année de terminale est dans les tuyaux alors qu'elle ne relève pas d'une demande des personnels et n'a jamais été discutée avec les organisations syndicales. Le risque de faire bondir le taux d'absentéisme chez nos élèves est bien réel.

La gratification, financée par de l'argent public, s'appliquera en septembre 2023 avec beaucoup de questions sans réponses. Elle sera différente suivant le niveau et l'année de formation.

Les acteurs et les critères qui élaborent la carte des formations vont être réformés. Dorénavant, celle-ci devra répondre aux besoins des entreprises locales. Les formations qui ne débouchent pas sur une insertion professionnelle immédiate seront fermées. Les lycées professionnels ont aussi vocation à permettre aux jeunes de poursuivre des études. L'intersyndicale 35 refuse cette vision qui réduit l'enseignement sous statut scolaire à la seule employabilité immédiate. Un plan brutal de reconversions forcées est annoncé, particulièrement pour les collègues des filières tertiaires.

Lutter contre le décrochage scolaire ne peut se résumer à la mise en place de la demi-journée de « découverte des métiers » au collège et à des cours de soutien sur les savoirs fondamentaux et encore moins à des mesures d'accompagnement vers l'emploi liées au pacte. La version du pacte pour les PLP propose des missions complémentaires directement liées à la réforme et son objectif de renforcer les liens école entreprise.

Le « travailler plus pour gagner plus » ne peut pas constituer une solution pour remédier au décrochage salarial. De plus, ce pacte va inéluctablement renforcer les inégalités salariales entre les femmes et les hommes alors que l'égalité est brandie comme une grande cause nationale.

L'ensemble des annonces du Président vont désorganiser les lycées et risquent de fragiliser les conditions de travail, et même d'emploi de nombreux personnels des lycées professionnels.

L'intersyndicale 35 porte l'exigence d'un renforcement du service public d'éducation dans son ensemble. Elle rappelle tant au Président qu'à la Ministre que, s'ils persistent à vouloir imposer leur projet, elle prendra ses responsabilités pour le combattre.

L'intersyndicale CGT Éduc'action35, SNUEP-FSU 35, SUD Éducation 35 et FNEC FP-FO appelle les personnels à se mobiliser par la grève et dans les manifestations le 30 mai 2023 en rendant visible notre opposition à ce projet de réforme avec des banderoles pour chaque établissement.

Rennes, le 23 mai 2023